



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Yves-Michel DAHOUI.

**Absents :**

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 65 - Congrès - Attribution de subventions - 4ème répartition au titre de l'année 2018

**Congrès**  
**Attribution de subventions**  
**4<sup>ème</sup> répartition au titre de l'année 2018**

**Rapporteur : M. CHALNOT, Conseiller Municipal Délégué**

	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Commission n° 6	05/06/2018	Favorable unanime

Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

**Colloques universitaires organisés par différents laboratoires universitaires :**

- **500 € pour l'Institut FEMTO** qui organise du 26 au 27 septembre 2018 les «Robotex days».

1<sup>ère</sup> édition organisée à Besançon et regroupant les membres du réseau national Robotex, le Projet d'Investissement d'Avenir (PIA) comprend tous les domaines de la robotique, robotique humanoïde, industrielle, drones, véhicules autonomes et micro robotique. Les très bons résultats du laboratoire FEMTO ST AS2M depuis plusieurs années dans le domaine de la microbotique ont permis l'organisation du congrès à Besançon.

60 participants sont attendus à FEMTO ST pour ces journées (130 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 6 000 €.

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de Bourgogne-Franche-Comté (CRJFC)** qui organise du 11 au 12 octobre 2018 le colloque «Rôle du juge en matière de modes alternatifs de règlement des différends». Il s'adresse aux étudiants en droit, professionnels de demain, aux professionnels judiciaires et parajudiciaires, acteur de MARD.

190 participants sont attendus à l'UFR pour ces journées (25 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 14 700 €.

- **1 000 € pour l'UFR Sciences et Techniques** qui organise du 11 au 12 octobre 2018 les «19<sup>èmes</sup> journées francophones cyclodextrines».

Ce colloque rassemble annuellement depuis 1998 les chercheurs francophones travaillant dans le domaine des cyclodextrines ; deux prix seront décernés : prix de la Ville de Besançon du meilleur poster et prix de la Région Bourgogne-Franche-Comté de la meilleure communication orale. Il permettra également de renforcer les collaborations et échanges entre jeunes chercheurs et étudiants, chercheurs confirmés et industriels travaillant avec les cyclodextrines dans les domaines de la chimie, la santé, la pharmacie, et l'environnement.

100 participants sont attendus à la Faculté des Sciences et Techniques pour ces journées.

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 10 040 €.

- **500 € pour le laboratoire ISTA** qui organise du 25 au 26 octobre 2018 le colloque «Sonus in Metaphora». Il permettra à la douzaine d'intervenants internationaux de décliner l'étude de la rhétorique sonore et musicale antique à plusieurs niveaux et selon différents points de vue.

14 participants sont attendus à l'UFR (dont 10 étrangers - 22 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 11 096 €.

- **300 € pour le Centre de Recherches Juridiques de Bourgogne-Franche-Comté (CRJFC)** qui organise du 14 au 15 novembre 2018 le colloque «Les collectivités territoriales à l'ère du numérique». Ce colloque annuel de l'association française de droit des collectivités locales accueillera les principaux experts de la discipline et permettra de s'ouvrir à d'autres pratiques et droits étrangers.

60 participants sont attendus à l'UFR (dont 10 étrangers - 22 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque est de 9 075 €.

- **1 000 € pour l'UFR SANTE** qui a organisé du 16 au 17 avril 2018 le colloque «la Psychiatrie, une discipline médicale comme les autres».

Une première subvention a été votée lors du Conseil Municipal du 23 mai 2018 mais au vu des difficultés financières rencontrées par l'organisateur du colloque, un soutien supplémentaire est demandé.

### **Congrès/colloques privés organisés par deux associations privées :**

- **2 000 € pour ATMO FRANCHE-COMTÉ** qui organise du 3 au 5 octobre 2018 les «Journées Techniques de l'Air (JTA)».

Chaque année les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air de France se retrouvent en congrès national. Cette année, il aura lieu à Besançon, après les précédentes éditions à Marseille, Valence. L'intégralité des JTA a été organisée en centre-ville dans l'objectif de «tout faire à pied» et d'éviter la perte de temps dans les transports. L'Office du Tourisme organisera une visite de la ville et un trail sera organisé pour emmener les participants au congrès sur les hauteurs de Bregille pour admirer la Citadelle et l'ensemble des autres points de vue. Une soirée de gala sera organisée au Kursaal autour du spectacle vivant.

220 participants sont attendus au Kursaal pour ces trois journées (440 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 38 000 €.

- **1 000 € pour l'Association EN-FA-SA** qui organise du 29 au 30 septembre 2018 «Conflit d'autonomie et Psychose».

Suite au colloque organisé en 2010 sur le thème «Originaire et Psychose», l'association souhaite présenter et approfondir la notion de conflits d'autonomie chez les patients psychotiques en réunissant pour ces deux journées des médecins, psychanalystes, soignants issus de différentes structures hospitalières françaises - suisses - italiennes.

150 participants sont attendus au Kursaal pour ces deux journées (150 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen est de 15 652 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 6 800 €, sera prélevée de la façon suivante :

- o 3 800 € sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036 (congrès universitaires)
- o 3 000 € sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036 (congrès privés).

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution de ces huit subventions pour un montant total de 6 800 €.**

M. MORTON, M. VAN HELLE, Mme CAULET, Mme PRESSE, M. POULIN, M. DEVESA et Mme THIEBAUT (2), élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 8

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2018



Contrôle de légalité